

ASSEMBLEE DES DELEGUEES AIC CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE, FRANCE HOMELIE DU P. TOMAŽ MAVRIČ, CM, SUPERIEUR GENERAL 12 Mars 2017

C'est un honneur et un privilège d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer cette eucharistie ensemble. En tant que successeur de Saint Vincent, je suis très heureux de me joindre aux membres de sa toute première fondation pour la célébration de son $400^{\rm ème}$ anniversaire. Notre saint fondateur n'aurait jamais pu imaginer que ce petit groupe de 8 femmes, littéralement un 'grain de moutarde', qui le 23 août 1617, « se sont charitablement associées pour assister les pauvres malades de la présente ville de Châtillon, chacune à leur tour » soit devenu 400 ans plus tard ce grand arbre qu'est l'Association Internationale des Charités. Et ce n'est pas tout, puisque votre organisation était le précurseur de quelques 225 autres branches, connues aujourd'hui sous le nom de Famille Vincentienne, présente dans 150 pays et regroupant plus de 2 millions de membres dans le monde.

La réponse de Saint Vincent aux injonctions de l'Esprit était exceptionnelle. Il n'a pas hésité à impliquer les laïcs, et en particulier les femmes, dans ses entreprises, comme nous pouvons le lire dans le document Charité des Femmes :

« Parce qu'il est à craindre qu'ayant commencé ce bon œuvre, il ne dépérisse dans peu de temps si pour le maintenir, elles n'ont quelques unions et liaisons spirituelles ensemble, elles se sont disposées à se joindre ... en une confrérie ».

Dès le début, il a reconnu leurs capacités et il n'hésitait pas à leur donner une place dans l'Eglise, peuple de Dieu. Lorsque cette première Confrérie de la Charité a été établie le 8 décembre à Châtillon, les femmes ont assumé elles-mêmes tous les rôles d'administration, à une exception près. Car, selon les croyances de l'époque,

« On peut espérer qu'il y aura une fondation pour venir en aide à la confrérie, et qu'il n'est pas approprié pour des femmes de la diriger elles-mêmes. Les Servantes des Pauvres éliront pour Procureur un homme pieux et affectionné au bien des pauvres et qui puisse faire son capital de leurs intérêts. On ne prendra pour cet emploi qu'un homme de la paroisse, séculier ou ecclésiastique, qu'importe, pourvu qu'il soit vertueux et charitable ».

Bien évidemment, ce n'est plus le cas aujourd'hui, puisque les femmes du monde entier, exercent maintenant des fonctions dans la finance, y compris au sein de votre association.

En établissant cette première Confrérie, Saint Vincent a expliqué en détails, comment les femmes devaient servir les malades : « Elles lui apporteront aussi les petites choses dont il a besoin, comme un plateau dans son lit, une serviette, une tasse, une carafe, une petite assiette

et une cuiller ». Il a aussi insisté sur le service spirituel aux malades, « les Servantes des pauvres feront de leur mieux et veilleront à ce que ceux qui se rétablissent vivent mieux, et que ceux qui semblent approcher de la mort meurent dans de bonnes conditions ». Réalisant que ces bonnes dames ne pouvaient donner ce qu'elles n'avaient pas, il a aussi rédigé pour elles une série de pratiques de dévotion et leur a enjoint de « veiller à pratiquer avec humilité, simplicité et charité, chacune avec déférence envers ses compagnes et envers les autres ».

Notre fondateur mettait au défi les Dames de respecter les engagements qu'elles avaient pris. J'en veux pour preuve sa fameuse conférence où il les exhorte à continuer à s'occuper des enfants trouvés :

« Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges ; leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et suffrages ; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin ; et au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez ; l'expérience ne vous permet pas d'en douter ».

Moi aussi je voudrais vous lancer un défi aujourd'hui. Comme je viens de le mentionner, Vincent insistait à la fois sur le service spirituel aux malades et l'attention des Dames à leurs propres besoins spirituels. Je vous encourage, chacune d'entre vous, à baser tout votre travail sur une solide assise spirituelle et à être bien ancrée dans la spiritualité vincentienne. Pour ce faire, vous devez veiller à vous former vous-mêmes tout comme vous formez ceux que vous servez. A notre époque digitale, il ne manque pas de matériel accessible. Le site Web de votre association propose des cahiers de formation et des réflexions spirituelles, celui de la Famille Vincentienne consacre une rubrique entière à la formation.

A l'époque déjà, Saint Vincent cherchait à aller au-delà de la simple assistance et à préparer les personnes en situation de pauvreté à améliorer leur propre destin. Il le faisait de différentes manières : les Filles de la Charité tenaient des écoles, spécialement pour les filles ; certaines Confréries proposaient des ateliers où les personnes valides et les jeunes pouvaient apprendre un métier ; et les Dames de la Charité envoyaient des semences et des outils dans les régions dévastées du pays. Vous aussi, vous devez passer de l'assistance à l'action de promotion de ceux qui vivent dans la pauvreté. C'est pour cette raison que nous avons créé la Commission pour la Promotion du Changement Systémique. Il est important de ne pas se contenter d'assister les pauvres mais de les aider à sortir de la pauvreté.

Saint Vincent disait à une Dame que :

« Un moyen de maintenir la Compagnie est de faire sa part et avec les autres Dames dévouées et vertueuses. Car, si vous n'encouragez pas d'autres personnes à vous rejoindre, vous serez trop peu nombreuses et, avec un nombre de membres insuffisant, vous serez trop faibles pour porter ces charges pressantes plus avant. C'est pourquoi il

a été suggéré dans le passé que les Dames qui étaient près de mourir devaient préparer à l'avance une fille, une sœur ou une amie à rejoindre la Compagnie ».

Dans ma lettre du 25 janvier, je vous encourageais de la même façon : chacun(e) d'entre vous, collectivement ou individuellement, veillera pendant l'année Jubilaire, à atteindre cet objectif concret : prier, être attenti(f)ve, chercher, encourager et inviter de nouveaux(elles) candidat(e)s à la vie consacrée dans l'une des congrégations de la Famille Vincentienne ou à rejoindre une de ses branches laïques en tant que membre. Je vous fais confiance et je sais que vous vous engagerez à faire cet effort, que vous développerez de nouvelles stratégies pour recruter de nouveaux membres.

A son époque, Vincent avait noté que : Les pauvres ont plus manqué d'organisation dans la charité que de personnes charitables à les secourir ». Bien que ce soit moins problématique actuellement, on constate cependant un besoin de collaboration et de coopération entre les diverses agences et organisations, aussi bien gouvernementales qu'humanitaires. De la même façon, les différentes branches de la Famille Vincentienne doivent travailler ensemble afin d'offrir le meilleur service possible à nos « seigneurs et maîtres ». Si chacun d'entre nous est centré sur son propre travail, ignorant ce que font les autres branches dans le même objectif, nos efforts pour soutenir les moins fortunés ne seront pas aussi efficaces. C'est pourquoi, je vous encourage fortement à développer et participer à des projets communs, aussi bien en collaboration avec l'AIC entière qu'avec d'autres branches de notre Famille Vincentienne. Pendant cette année de « Bienvenue à l'étranger », nous nous efforçons de réduire le nombre de sans abri dans le monde. Ce projet peut réunir toutes les branches de la Famille. Vous en entendrez parler plus en détails dans les prochains mois.

Laissez-moi récapituler ces défis :

- Donner une bonne assise spirituelle à toutes vos actions et une solide formation spirituelle et Vincentienne à tous vos membres
- Veiller à ce que vos actions n'offrent pas seulement une aide assistantielle aux pauvres, mais que, grâce à des méthodes de changement systémique, elles tentent véritablement de les sortir de la pauvreté
- Recruter de nouveaux membres en invitant d'autres personnes à joindre leurs forces aux vôtres.
- Collaborer entre vous et sur des projets communs avec d'autres branches de la FamVin.

En conclusion, permettez-moi de faire miens les mots de notre Saint Fondateur :

Demandons à Dieu d'accepter la nouvelle offrande que nous allons Lui faire à genoux, en nous donnant nous-mêmes à Sa Divine Majesté, de tout notre cœur, pour recevoir de Son infinie bonté l'esprit de charité. Demandons lui aussi de nous accorder la grâce de correspondre dans cet esprit aux plans qu'Il a pour chacun d'entre nous en particulier et pour la Compagnie en général, et d'inspirer partout cet esprit de ferveur pour la charité de Jésus Christ, afin de mériter qu'Il le répande abondamment sur nous et, en nous aidant à produire des effets dans ce monde, puisse nous rendre éternellement aimables à Dieu Notre Père. Amen